



n° 93 - Septembre 2008

## L'économie sociale de Champagne-Ardenne

### Un salarié sur dix, un établissement sur dix

**Fin 2005, l'économie sociale participe pour 10% à l'emploi salarié de Champagne-Ardenne et pour 10% au parc d'établissements employeurs. De par la présence de nombreuses coopératives agroalimentaires, l'économie sociale de la région se caractérise par un poids plus important du secteur coopératif qu'au niveau national. Toutefois, les associations constituent de loin le principal poste en regroupant 72% des salariés de l'économie sociale et 80% des établissements employeurs.**

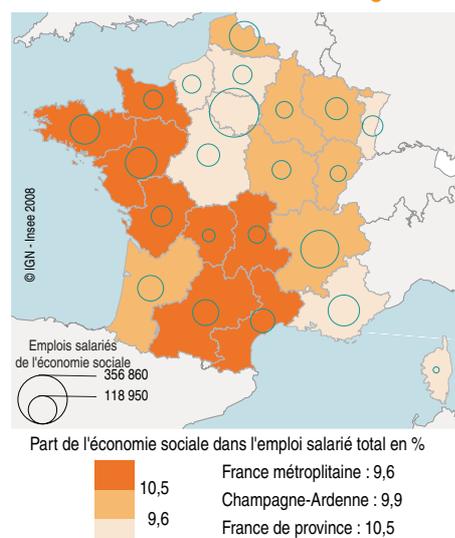
Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations constituent le secteur de l'économie sociale. Fin 2005, avec 41 600 salariés, soit un emploi salarié de Champagne-Ardenne sur dix, ce secteur participe significativement à l'économie de la région. En comparaison, l'artisanat champardennais employait la même année 44 500 salariés. Avec 10% des salariés dans l'économie sociale, la région se situe dans la moyenne nationale, mais loin de la Bretagne, première région de France métropolitaine avec 13,4% de l'ensemble des salariés dans

L'économie sociale se définit généralement par les statuts des organisations qui la composent : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Les entreprises de l'économie sociale sont avant tout des sociétés de personnes qui partagent un ensemble de valeurs communes éthiques fortes : liberté d'adhésion, gestion démocratique et désintéressée - une personne, une voix ; non rétribution individuelle des profits -, primauté du service rendu sur la marchandise. Leur existence témoigne que, dans la société française, il est possible d'entreprendre autrement que dans le secteur privé à but lucratif ou le secteur public. Actrices du système productif, les entreprises de l'économie sociale participent à la création de richesses, d'activités et d'emplois.

l'économie sociale. L'Île-de-France et la Corse sont les dernières au classement avec moins de 7% des salariés. La Champagne-Ardenne représente 2% des effectifs nationaux de l'économie sociale, conformément au poids de la région dans l'ensemble du marché du travail de France métropolitaine.

Compte-tenu de son caractère associatif dominant, l'économie sociale contribue au maintien et au développement d'activités répondant aux besoins de proximité de la population. La Champagne-Ardenne se classe, avec une densité de 310 emplois salariés dans l'économie sociale pour 10 000 habitants, au 17<sup>e</sup> rang des 22 régions françaises. Elle se situe néanmoins dans la moyenne des régions du Grand-Est élargi à la Picardie. Les Pays de la Loire et la Bretagne arrivent en tête avec 420 emplois salariés pour 10 000 habitants. En Champagne-Ardenne, l'économie sociale rassemble 4 080 établissements employeurs, soit 10% des établissements employeurs implantés dans la région. La part des très petits établissements est plus faible : 78% des établissements de l'économie sociale emploient de 1 à 10 salariés, contre 83% pour l'ensemble des établissements employeurs de la région. A l'inverse, les structures de 10 à 99 salariés sont proportionnellement plus nombreuses : 21% des établissements de l'économie sociale, contre 16% de l'ensemble des établissements.

### L'économie sociale dans les régions



Source : Insee, Clap 2005

**Lecture :** En Île-de-France et Rhône-Alpes, les emplois salariés de l'économie sociale sont les plus nombreux de France. Ce sont aussi les deux régions pour lesquelles les emplois salariés tous secteurs confondus sont les plus importants. Aussi, la part de l'économie sociale est plus faible dans ces deux régions que dans celles de l'ouest.

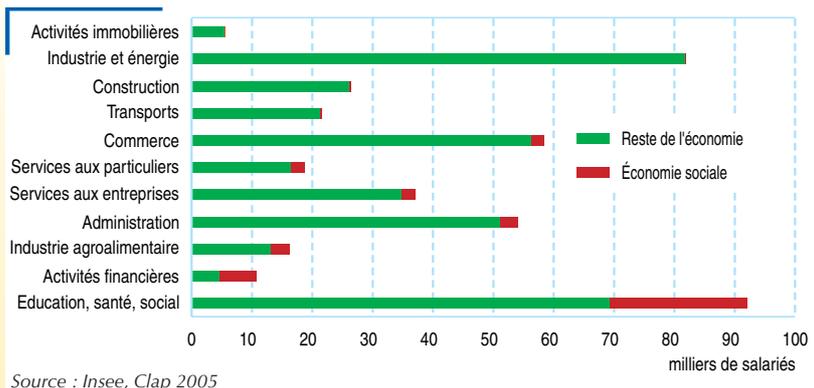
RÉGION  
CHAMPAGNE ARDENNE

cres  
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
de Champagne-Ardenne

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## L'économie sociale dans l'emploi salarié de Champagne-Ardenne selon les secteurs d'activité



### Une présence dans quasi tous les secteurs d'activité

L'économie sociale est présente dans quasiment tous les secteurs d'activité : agroalimentaire, santé-social, services aux particuliers, services aux entreprises, commerce, transports. Compte-tenu de la place importante du secteur associatif dans l'économie sociale, les emplois sont fortement concentrés dans les services. Dans la région, 87% des salariés de l'économie sociale relèvent d'une activité de services, marchands ou non marchands. C'est huit points de moins qu'au niveau national, la structure de l'économie sociale champardennaise étant davantage marquée par le secteur industriel, du fait de la présence de nombreuses coopératives de transformation de produits agricoles. En Champagne-Ardenne, 7,5% des emplois de l'économie sociale sont localisés dans l'industrie contre 1,8% en France et 2,1% en France de province.

Dans plusieurs secteurs d'activité, le poids de l'économie sociale est plus important que les 10% observés en moyenne : industrie

agroalimentaire, services administrés de l'éducation, de la santé et du social, ainsi que dans les services marchands (services aux entreprises, commerce et activités financières). En Champagne-Ardenne, 54% des salariés des activités financières exercent dans un établissement relevant de l'économie sociale, contre 35% en France et 50% en France de province. De même, 19% des salariés du secteur agroalimentaire occupent un emploi dans un établissement de l'économie sociale, alors que cette proportion ne dépasse pas 5% au niveau national. Les nombreuses coopératives agricoles de transformation (champagnisation, sucreries, céréales...) présentes sur le territoire champardennais, regroupent 6,2% des emplois salariés nationaux des coopératives agroalimentaires.

### 72% des salariés de l'économie sociale au service d'une association

Comme pour les autres régions françaises, les associations sont le principal employeur de l'économie sociale de Champagne-Ardenne. Elles emploient près de 30 000 salariés, soit 72% des salariés de l'économie sociale. C'est cependant, six points de moins qu'au niveau national. Cet écart s'explique, au moins en partie, par le poids plus important des coopératives sur le territoire régional. Ces dernières emploient 9 400 salariés, soit 22,6% des salariés de l'économie sociale, contre 13,6% en France. La structure champardennaise de l'économie sociale est proche de celle de la Bretagne (73% des emplois dans les associations et 20% dans les coopératives). A contrario, en Lorraine, les emplois des associations représentent 83% des emplois salariés de l'économie sociale et les coopératives 12%, un profil proche du national.

Les mutuelles de prévoyance et d'assurances constituent en Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la troisième grande famille de l'économie sociale. Avec 1 980 salariés, elles regroupent moins de 5% des salariés de l'économie sociale

## Répartition des emplois salariés et des établissements de l'économie sociale par famille en Champagne-Ardenne

Unités : nombre, %	Salariés au 31/12	%	Champagne-Ardenne / France %	Salariés en ETP	Établissements	%
Associations - social	15 480	37,2	2,1	12 060	760	18,6
Associations - éducation	5 370	12,9	1,6	4 550	270	6,6
Associations - santé	1 410	3,4	1,2	1 150	80	2,0
Associations - sport, culture et loisirs	1 810	4,3	1,5	1 460	950	23,3
Associations - hébergement et restauration	400	1,0	1,3	330	80	2,0
Associations - services aux entreprises	2 230	5,4	3,3	1 890	180	4,4
Autres associations	3 290	7,9	1,4	2 690	980	24,0
<b>Ensemble des Associations</b>	<b>29 990</b>	<b>72,1</b>	<b>1,8</b>	<b>24 130</b>	<b>3 300</b>	<b>80,9</b>
Coopératives du domaine agricole	3 270	7,9	6,2	3 290	240	5,9
Coopératives de crédit	3 970	9,5	2,4	3 630	310	7,6
Coopératives de production et autres	2 170	5,2	3,3	2 170	50	1,2
<b>Ensemble des coopératives</b>	<b>9 410</b>	<b>22,6</b>	<b>3,3</b>	<b>9 090</b>	<b>600</b>	<b>14,7</b>
Mutuelles de prévoyance	1 020	2,5	1,4	910	110	2,7
Mutuelles d'assurances	960	2,3	2,0	900	60	1,5
<b>Ensemble des mutuelles</b>	<b>1 980</b>	<b>4,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1 810</b>	<b>170</b>	<b>4,2</b>
<b>Fondations</b>	<b>230</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>180</b>	<b>10</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble de l'économie sociale</b>	<b>41 610</b>	<b>100,0</b>	<b>2,0</b>	<b>35 210</b>	<b>4 080</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Clap 2005

ETP : L'équivalent temps plein mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures. C'est le rapport entre le nombre d'heures salariées de l'individu et une référence horaire. En moyenne, cette référence vaut 1 820 heures annuelles.

L'effectif en équivalent temps plein peut être supérieur à l'effectif au 31 décembre pour les secteurs fortement saisonniers comme les coopératives agroalimentaires. L'augmentation de la charge d'activité à certaines périodes de l'année se traduit par l'embauche de salariés à contrats de courte durée. Dans les secteurs marqués par un fort temps partiel, l'écart entre les effectifs en équivalent temps plein et au 31 décembre peut être important. C'est le cas par exemple, du secteur social ou éducatif.

### >> 30 000 salariés répartis dans 3 300 associations

L'importance du secteur coopératif n'explique pas à elle seule la moindre présence des associations dans l'économie sociale de la Champagne-Ardenne. En rapportant l'emploi salarié des associations au nombre d'habitants, la densité des emplois associatifs est plus faible dans la région (220 emplois salariés pour 10 000 habitants) qu'en moyenne nationale (260). Selon cet indicateur, la Champagne-Ardenne se classe parmi les dernières régions françaises, toutes situées en périphérie de l'Île-de-France.

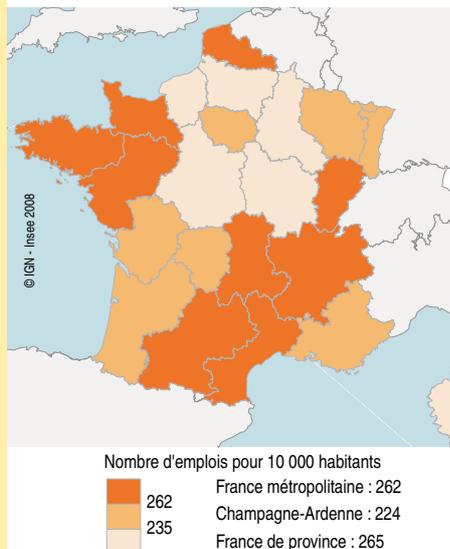
Avec 15 500 salariés, le secteur social est le premier secteur employeur des associations. Celui-ci regroupe pour l'essentiel l'accueil des personnes handicapées (instituts médico-éducatifs,...), l'aide à domicile (Association rémoise d'aide à domicile aux personnes âgées - Aradopa - par exemple,...), les ateliers protégés (établissements et services d'aide par le travail - Esat), les crèches et les centres médico-psychologiques. Les associations du secteur social sont généralement plus grandes que les autres établissements associatifs : 46% d'entre elles emploient entre 10 et 99 salariés, contre 21 % pour l'ensemble des associations.

L'éducation est le deuxième employeur associatif. Ce secteur emploie 5 400 salariés, principalement dans la formation initiale, l'apprentissage (lycées privés et centres de formation des apprentis - CFA), la formation professionnelle et continue (Association pour la formation professionnelle des adultes - Afpa,...).

Les services aux entreprises emploient plus de 2 000 personnes, notamment dans deux domaines d'activités : la gestion comptable (centre départemental d'économie rurale - CDER, Association gestion et comptabilité, ...) et la mise à disposition de personnel (Travail service intérim, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification,...). Ces effectifs constituent 3% des emplois nationaux du secteur, alors que les services aux entreprises, de l'économie sociale ou non, sont sous-représentés dans la région (1,3% des emplois nationaux seulement).

Le secteur du sport est constitué de nombreuses structures, plus de 600, mais il fournit seulement 970 emplois ; 94% des établissements emploient de 1 à 4 salariés. L'Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (Estac) et le stade de Reims sont les plus grands établissements. Les associations de l'économie sociale sont présentes également dans les transports (offices de tourisme), l'hébergement - restauration (Centre international de séjour,...) et la culture-loisirs (Le Manège, Maisons des jeunes et de la culture,...).

### Densité d'emplois salariés des associations



Source : Insee, Clap 2005

champardennaise et 1,7% des emplois des mutuelles de France. Dans la région, les mutuelles de prévoyance représentent 52% des effectifs salariés - soit à peine plus de salariés que les mutuelles d'assurance, alors qu'en France, elles en emploient 60%.

Avec seulement une dizaine d'établissements employeurs et 230 salariés, les fondations ne représentent, dans la région, qu'une faible part des emplois de l'économie sociale (0,6%). Le tiers des emplois salariés des fondations de France métropolitaine se situent en Ile-de-France. Cette concentration peut s'expliquer par l'installation plus fréquente des sièges sociaux en région francilienne.



### Six salariés sur dix à temps complet

Dans l'économie sociale, six salariés sur dix sont à temps complet contre sept sur dix dans l'ensemble du marché du travail. De forts écarts existent entre les quatre familles de l'économie sociale. Dans les coopératives, 94% des salariés sont à temps complet, alors qu'ils ne sont que 53% dans les associations (70% dans les mutuelles et 74% dans les fondations). Les salariés sont majoritairement à temps partiel dans quelques activités de l'économie sociale : l'aide à domicile, la formation initiale et l'accueil des personnes âgées. Dans ces activités, le nombre de salariés ramené en équivalent temps plein diminue fortement. Les 15 480 salariés employés fin décembre 2005 par le secteur social représentent 12 060 emplois en équivalent temps plein.

Si la problématique du vieillissement des salariés se pose pour l'ensemble du marché du travail, l'économie sociale est davantage concernée. Les activités particulièrement exposées sont l'aide à domicile - âge moyen de 43 ans -, la formation initiale et les coopératives agroalimentaires (42 ans). A l'inverse, certains secteurs - sport, culture-loisirs, transport, coopératives de production - sont plus jeunes, l'âge moyen y est inférieur à 38 ans. En raison du poids des secteurs du social et de l'éducation, plus âgés, l'âge moyen des salariés de l'économie sociale s'élève à 40 ans.

### >> Un poids plus important des coopératives en Champagne-Ardenne qu'au niveau national

Les 600 coopératives champardennaises emploient 9 400 salariés, soit 3,3% des effectifs nationaux, alors que les emplois régionaux de l'économie sociale ne pèsent que pour 2% dans les emplois nationaux du secteur. Cette spécificité de la Champagne-Ardenne est due à la présence de nombreuses coopératives de transformation de produits de l'agriculture, classées dans l'industrie.

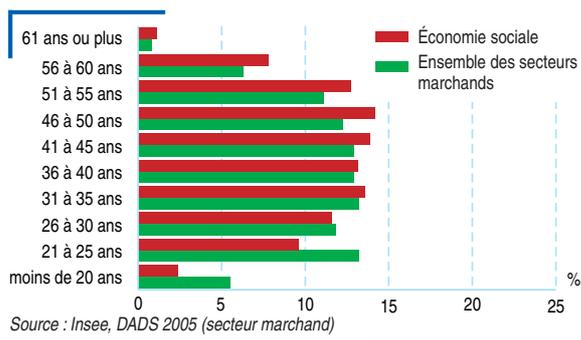
Les coopératives agroalimentaires sont représentées par les nombreuses coopératives de champagnisation et également par de grands groupes comme Cristal union ou Champagne céréales. Elles emploient, au 31 décembre 2005, 3 270 salariés.

Les coopératives de crédit (établissements bancaires comme le Crédit mutuel, le Crédit coopératif, la Caisse d'épargne...) sont le premier employeur des coopératives, comme au niveau national. Compte-tenu de l'importance du secteur agroalimentaire, celles-ci ont un moindre poids en Champagne-Ardenne (45% des salariés des coopératives, soit 13 points de moins qu'au niveau national).

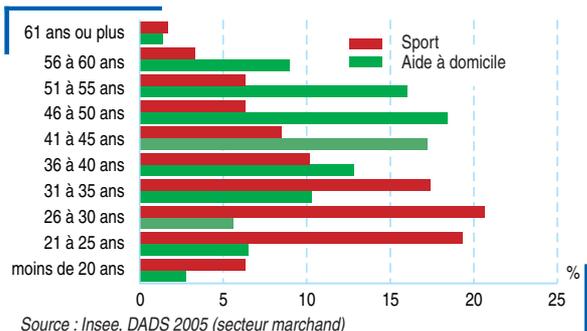
Les autres coopératives regroupent des coopératives du commerce (Scapest, ...) et une vingtaine de coopératives de production employant 300 salariés (Aubelec, ...).

Depuis quelques années, se développent en France et en Europe de nouvelles formes de coopératives : les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Les SCIC permettent d'associer tous types d'acteurs (salariés et usagers obligatoirement, bénévoles, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers...) autour d'une activité productive d'intérêt collectif. Les CAE, quant à elles, visent à sécuriser la démarche de création d'entreprise en développant l'entrepreneuriat-salarié. Fin 2007, la région comptait trois SCIC (SCIC Barséquanaise, les Ateliers multiservices de l'Amance et Argonne-bois-énergie) parmi la centaine de SCIC de France et une CAE régionale (Césame). En 2008, une quatrième SCIC a vu le jour (Eco-territoires).

### Répartition selon l'âge des salariés



## Répartition selon l'âge des salariés de deux activités de l'économie sociale



contre 38 ans pour l'ensemble du marché du travail. Le poids du social influence également sur le taux de féminisation de l'économie sociale où la majorité des emplois sont occupés par des femmes, contrairement à l'ensemble du marché du travail. Les femmes sont particulièrement présentes dans l'aide à domicile, l'accueil des personnes âgées, les crèches, ainsi que dans les mutuelles de prévoyance. Dans les coopératives agroalimentaires et de production, l'aide par le travail, la formation des adultes, et le sport, les emplois sont les moins féminisés.

La structure par catégorie socioprofessionnelle des emplois salariés de l'économie sociale se démarque de celle de l'ensemble de l'économie par une part plus élevée des cadres ou professions intermédiaires et une moindre part des ouvriers. Des grandes diversités de profils existent à l'intérieur des familles de l'économie sociale. Si les employés représentent 35% des salariés de l'économie sociale, ce poids dépasse 50% pour les mutuelles de prévoyance, atteint 80% pour les crèches et garderies et même 90% pour l'aide à domicile. La part des cadres est bien plus élevée dans les secteurs de l'éducation, de la formation initiale en particulier, de la santé, ainsi que dans les coopératives de crédit. Enfin si les ouvriers représentent moins de 2% des salariés des mutuelles, ils constituent près de 30% des salariés des coopératives. En 2005, le salaire net horaire moyen de l'économie sociale

## > MÉTHODOLOGIE



Les établissements et l'emploi salarié de l'économie sociale sont mesurés à partir de la source Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Pour cette étude, le champ retenu est celui des établissements employeurs hors agriculture. Les organisations sans salarié n'étant pas tenues de se déclarer dans un Centre de Formalités des Entreprises, elles sont mal connues du répertoire Sirene. La caractérisation des emplois salariés repose sur la source DADS (Déclarations annuelles de données sociales). Le champ couvert est celui des postes « non annexes », considérés comme emplois principaux (plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année)

est comparable à celui de l'ensemble de l'économie marchande, avec un peu moins de 11 euros. Au regard des caractéristiques des emplois - féminisation et répartition par catégories professionnelles -, le salaire net horaire moyen dans le secteur de l'économie sociale varie de 9,6 euros pour les associations à 13,9 euros pour les coopératives. Avec des emplois essentiellement féminins, une forte part d'employés et peu de cadres, le salaire net horaire moyen dans les crèches et garderies, ainsi que dans l'aide à domicile est moins élevé (inférieur à 9 euros). A l'inverse, les salariés des coopératives agroalimentaires et des mutuelles sont les mieux rémunérés (14 euros par heure en moyenne). ■

Audrey Déjoie-Larnaudie

Cette publication est issue d'un partenariat entre l'Insee **Champagne-Ardenne**, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne-Ardenne (Cresca), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca), le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et la Préfecture de la région Champagne-Ardenne (Sgar).

### >> Quelques enseignes de l'économie sociale de Champagne-Ardenne

#### COOPERATIVES

Coopératives agricoles : Cristal union, Champagne céréales, Centre vinicole champagne Nicolas Feuillatte  
Coopératives de crédit : Crédit mutuel, Crédit coopératif, Caisse régionale de crédit agricole mutuel, Caisse épargne prévoyance  
Autres coopératives : Scapest, Aubelec, Pressoirs Coquard

#### MUTUELLES

Mutuelles de prévoyance : Mutualité française, Altéis, Mutuelle santé des indépendants  
Mutuelles d'assurances : Groupama, Caisse mutuelle marnaise d'assurances, Maif, Macif, Matmut

#### ASSOCIATIONS

Associations - social : Association de parents pour l'enfance inadaptée, Association départementale d'aide aux personnes âgées et aux handicapés, Papillons blancs, Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, Centre social  
Associations éducation, formation : Centre de formation des apprentis, Institut régional du travail social, Centre interinstitutionnel de bilan de compétence, Association pour la formation professionnelle des adultes, Poinfor  
Associations santé : Institut Godinot, Association régionale pour la promotion de la dialyse à domicile, Comité d'éducation pour la santé  
Associations sport-culture-loisirs : Espérance sportive Troyes Aube Champagne, Le Manège, Maison pour tous, Maison des jeunes et de la culture, Ligue de l'enseignement  
Associations hébergement, restauration : Accueil des aînés travailleurs migrants, Centre international de séjour, Foyer de jeunes travailleurs  
Associations services aux entreprises : Centre départemental d'économie rurale, Travail service intérim, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

#### FONDACTIONS

Fondations : Armée du salut, Caisse d'épargne solidarité, Lucy Lebon

#### INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00

**Directeur de la publication** : Dominique Perrin, directeur régional de l'Insee

**Chef du Service Études et Diffusion - Rédacteur en chef** : Françoise Courtois-Martignoni

**Communication externe** : Jeanny Naulot - **Secrétaire de fabrication** : Stéphanie Michel

**Création de l'image visuelle** : 5pointcom - **Imprimeur** : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay

© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGÉ : FLA089360 - Dépôt légal Septembre 2008



Une version électronique de ce document est disponible sur : [www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/](http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/)  
Rubrique : produits et services, publications

